

Du lexique à la grammaire : *uniquement, seulement et simplement*

Michel Charolles¹, Béatrice Lamiroy²

¹Université de Paris III, UMR 8094, LATTICE, ENS (Ulm), ²Université de Leuven

Abstract

Les adverbes *seulement* et *simplement* se prêtent à des emplois comme connecteurs oppositifs dans lesquels ils commutent avec *mais*. Ce passage du lexique à la grammaire s'explique par le fait qu'ils ont une valeur restrictive. Le fait qu'ils puissent exprimer une restriction n'est cependant pas une condition suffisante pour qu'ils puissent devenir des connecteurs, comme on le voit bien avec l'adverbe *uniquement* qui a un sens restrictif mais n'est pas devenu un connecteur. Ces questions sont abordées dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation.

Keywords : grammaticalisation, adverbs, connectives

Cette étude fait suite à deux publications antérieures (Lamiroy et Charolles (2004) et (à par.)) dans lesquelles nous étudions le fonctionnement de *seulement* et *simplement*. Les données, fondées sur des tests formels et un corpus d'emplois journalistiques, montrent que ces deux adverbes se prêtent dans la presse contemporaine à des usages, minoritaires mais bien attestés, comme connecteurs oppositifs¹ (4% des emplois pour chacun des deux adverbes dans le corpus annoté)². Dans les emplois de ce type, *seulement* et *simplement* commutent avec *mais*, *seulement* s'avérant toutefois plus proche de celui-ci que ne l'est *simplement*. Dans nos travaux nous rendons compte du passage de l'emploi adverbial (lexical) à la fonction (grammaticale) de connecteur en invoquant la théorie de la grammaticalisation³.

Le travail présenté ci-après vise à élucider, dans le même cadre théorique, comment, au plan sémantique et pragmatique, *seulement* et *simplement* ont pu accéder à des emplois de ce type. Les explications fournies plaident, comme on le verra, en faveur de l'idée que ce passage découle du sens restrictif de *seulement* et de *simplement*. Partant de cette explication générale, nous examinons ensuite pourquoi *uniquement*, qui est pourtant également restrictif, n'est pas devenu un connecteur oppositif ainsi qu'on le voit bien dans:

(1) *J'irais bien au cinéma ce soir. Seulement/simplement/*uniquement j'ai trop de travail*

¹ Sur le choix de cet adjectif, cf. Lamiroy et Charolles (2004).

² Sur les adverbes du français, cf. Mørdrup (1976), Gross (1990), Nølke (1990), Nøjgaard (1992), Piot (1993, 1998), Guimier (1996), Molinier et Lévrier (2000), Bonami et alii (2003).

³ Sur la théorie de la grammaticalisation, cf. Meillet (1912), Traugott (1989, 1995a, 1995b), Hopper (1993), Lehmann (1995), Heine et Kuteva (2002, 2005), Lamiroy (2003).

1. *Seulement, simplement, uniquement* : des emplois restrictifs aux emplois connectifs

1.1. Emplois restrictifs de *seulement* et *simplement*

1.1.1. *Seulement*

Dans (2a) et (2b), *seulement* est restrictif et commute avec *uniquement/exclusivement*:

(2a) *Paul a balayé la cuisine seulement.*

(2b) *Paul a balayé seulement la cuisine.*

L'énoncé a pour foyer le COD : la focalisation correspond à un choix énonciatif du locuteur qui doit être compris comme tel par l'interprétant de l'énoncé (Nølke 2001 :91). Dans (2a-b), la focalisation braquant l'attention sur le COD a un effet contrastif et ce contraste ne peut s'interpréter que par rapport à d'autres constituants qui auraient pu apparaître dans la même position syntaxique. La focalisation va de pair avec un effet que Nølke appelle « paradigmatissant ». Contrairement à *Paul a balayé la cuisine*, (2a) et (2b) présupposent que Paul aurait pu balayer d'autres pièces que la cuisine. La comparaison de la situation effective avec celles qui auraient pu avoir lieu est restrictive et cette restriction est quantitative dans le sens où l'endroit particulier balayé par Paul est différencié de ceux qu'il aurait pu balayer. Dans (2c) le processus interprétatif est le même, sauf qu'il y a focalisation sur le COD ou sur la classe des actions que Paul aurait pu accomplir:

(2c) *Paul a seulement balayé la cuisine.*

L'évaluation restrictive se fait par comparaison avec des actions du même type que celle qu'il a accomplie, à savoir, dans le contexte pragmatiquement évoqué : débarrasser la table, laver la vaisselle, etc. En (2d), la restriction joue sur l'ensemble pragmatiquement accessible des sujets qui auraient pu accomplir des actions du même type que celle à laquelle Paul s'est livré:

(2d) *Paul seulement a balayé la cuisine.*

L'énoncé (2e) est inacceptable tel quel, il n'est possible qu'avec l'adjectif *seul* (2f) où l'interprétation restrictive s'impose, comme en (2d):

(2e) **Seulement Paul a balayé la cuisine.*

(2f) *Seul Paul a balayé la cuisine.*

1.1.2. *Simplement*

L'exemple (3a), contrairement à (2a), impose une interprétation comme adverbe de manière : *simplement* commute avec *sommairement* ou *superficiellement* et il pourrait être précédé d'un adverbe de degré (*très simplement*) :

(3a) *Paul a balayé la cuisine simplement.*

Le COD n'est pas focalisé, le sens n'est pas restrictif, il n'y a pas projection fictive d'un ensemble d'autres endroits que Paul aurait pu balayer⁴. Dans (3b), (3c) et (3d) *simplement* se prête, ainsi que dans (3a), à une lecture comme adverbe de manière, mais les énoncés peuvent

⁴ L'interprétation restrictive est éventuellement possible à l'oral, avec une pause avant l'adverbe et une intonation plate de rajout.

aussi bien être compris, et sans doute plus facilement, dans un sens restrictif, selon les mêmes procédures que celles dégagées avec *seulement*:

(3b) *Paul a balayé simplement la cuisine.*

(3c) *Paul a simplement balayé la cuisine.*

(3d) *Paul simplement a balayé la cuisine.*

Simplement, de même que *seulement*, est inacceptable en tête de phrase (cf. (3e)) mais l'adjectif *simple* ne peut, contrairement à *seul*, suppléer *simplement* dans cette position:

(3e) * *Simplement Paul a balayé la cuisine*

(3f) * *Simple Paul a balayé la cuisine*

1.1.3. Bilan

La comparaison des deux séries d'exemples qui précèdent fait ressortir que *seulement* ne peut fonctionner comme adverbe de manière: ni (2a), ni (2b), ni (2c), ni (2d) ne peuvent être compris comme signifiant que Paul a balayé la cuisine solitairement. Cette lecture ne serait possible qu'avec *seul* (éventuellement précédé de *tout*) en fin de phrase ou inséré. En effet, quand *seul* signifie 'solitairement', il ne peut figurer en tête de phrase que détaché ou immédiatement après le sujet: il a alors le sens de 'étant seul' ou de 'une fois seul'. Lorsque l'intonation est liée, comme dans (2f), ne subsiste que la lecture restrictive ou *seul* ne signifie pas que le sujet était seul à balayer la cuisine, la preuve en étant que la phrase *Seuls Paul et Jean ont balayé la cuisine*, serait parfaitement possible (cf. de Cornulier 1985: 151). Avec *simplement*, la lecture comme adverbe de manière s'impose en (3a) et elle n'est pas exclue dans (3b), (3c) et (3d) où elle porte soit sur le verbe ('balayer sommairement') soit sur la relation sujet-verbe ('Paul a fait preuve de simplicité en balayant la cuisine'). La portée sur le seul sujet avec interprétation restrictive est impossible (cf. (3e) et (3f)), contrairement à ce qui se passe avec *seul* dans (2f).

II. Des emplois restrictifs de *seulement* et *simplement* aux emplois oppositifs

Les emplois à l'initiale de *seulement* (2e) et de *simplement* (3e) ne redeviennent acceptables qu'à la suite d'une phrase précédente comme dans (2g) et (3g) où ils prennent une valeur oppositive, proche de celle de *mais*:

(2g) *Paul n'est pas très serviable, seulement (,) il a balayé la cuisine.*

(3g) *Paul n'est pas très serviable, simplement (,) il a balayé la cuisine.*

(4a) *Paul n'est pas très serviable, mais (,) il a balayé la cuisine.*

Dans ces deux exemples, *seulement* et *simplement* ne sont plus restrictifs, ils ne commutent plus avec *uniquement/exclusivement*, ils ne signifient a fortiori pas la manière, et sont soumis aux mêmes contraintes d'anti-orientation argumentative que *mais*:

(2h) * *Paul est très serviable, seulement/simplement/mais il a balayé la cuisine.*

ce qui suggère qu'ils fonctionnent comme des connecteurs. Comment expliquer ce passage ?

Dans les emplois restrictifs de *seulement* et *simplement*, il y a projection quasiment automatique d'un ensemble de situations non réalisées à partir du constituant focalisé (que ce soit le sujet, le COD ou un autre constituant). La phrase hôte de l'adverbe fournit les ingrédients pour identifier la classe de situations nécessaires à la compréhension du sens restrictif. Toutes sortes de connaissances d'arrière-plan interviennent dans ce calcul, les

situations contrefactuelles sont sélectionnées en fonction de la représentation que l'on se fait des contextes dans lesquels la phrase est la plus pertinente. L'évaluation finale est d'abord quantitative : *seulement* et *simplement* établissent un contraste entre une situation réelle et un ensemble de situations possibles du même type. Notons que la situation réelle qui est focalisée peut impliquer plusieurs référents comme dans :

(5) *Paul a balayé seulement la cuisine et le cellier.*

Seulement, de même que *simplement*, *uniquement* et *exclusivement*, ne marquent donc pas l'unicité numérique, mais l'unicité comparative. Le ou les référent(s) qui tombe(nt) sous la portée de ces adverbes sont présentés comme se détachant en bloc d'autres référents virtuels, qui auraient pu être réalisés. La focalisation qu'entraîne l'emploi de ces adverbes homogénéise les référents qu'ils ont dans leur portée. Ce mode de fonctionnement que l'on observe dans les énoncés isolés où le contraste joue entre une situation avérée et une classe de situations possibles non avérées, est un facteur évidemment favorable pour une évolution vers les emplois oppositifs, dans la mesure où il y a, dès ce stade, mise en regard de deux situations qui sont évaluées par rapport à un élément focalisé, singulier ou non.

Supposons un contexte dans lequel il est question d'acheter une maison. Imaginons qu'après avoir passé en revue celles dont dispose un agent immobilier dans son catalogue, un acheteur potentiel déclare (6a) ou (6b) :

(6a) *Cette maison a une terrasse seulement.*

(6b) *Cette maison a seulement une terrasse.*

En énonçant (6a) ou (6b), le locuteur localise la maison dont il vient de voir la photo, il affirme qu'elle satisfait au trait [avoir une terrasse] et, cette catégorisation effectuée, il l'évalue par rapport à d'autres maisons déjà vues ou possibles, notamment celles qui auraient en plus un jardin ou une piscine. Cette évaluation quantitative débouche sur une évaluation qualitative, en l'occurrence argumentative, à savoir que la maison ne mérite pas une visite.

Lorsque l'adverbe porte sur le sujet comme dans :

(6c) *Cette maison seulement a une terrasse*

l'évaluation est également, dans un premier temps, quantitative : parmi les maisons passées en revue, celle présentée est la seule à posséder une terrasse. Elle est comparée à toutes celles qui n'ont pas de terrasse et l'évaluation est positive. Or, au niveau argumentatif, ce constat, que l'on pourrait considérer comme un argument favorable, est réorienté dans un sens défavorable : « l'addition de *seulement* dans un énoncé en inverse la valeur argumentative, même si les conditions de vérité ne sont pas changées » (Ducrot 1983: 25). Cette inversion n'est pas difficile à satisfaire: l'énoncé (6c) est compris comme dépréciatif à l'encontre de l'agent immobilier qui aurait pu avoir dans son catalogue d'autres maisons avec terrasse.

Supposons maintenant que l'agent immobilier déclare :

(8) *Cette maison n'a pas de jardin, seulement elle a une terrasse.*

(9) *Cette maison n'a pas de jardin, simplement elle a une terrasse.*

Il y a une double évaluation. Dans un premier temps, le fait de relever que la maison présentée n'a pas de jardin invite, dans le contexte, à une inférence dépréciative. Le premier énoncé oriente vers une classe de conclusions ne plaidant pas en faveur de sa visite. Toutefois, cette inférence est immédiatement corrigée par le second énoncé qui tire vers la conclusion inverse, exactement comme le ferait un *mais* de correction argumentative (cf. Anscombe et Ducrot 1980, Ducrot et Vogt 1980).

Dans (8) et (9), il n'y a plus d'évaluation quantitative. *Seulement* et *simplement* sont externes syntaxiquement à leur phrase d'accueil et ils ne focalisent pas sur le sujet. S'il y a un paradigme, celui-ci ne concerne plus les référents correspondant aux SN de l'énoncé (par exemple la maison avec terrasse comparée à d'autres maisons). Le paradigme, si l'on peut encore parler de paradigme, est « de nature fonctionnelle » : il se compose d'énoncés « susceptibles de fonctionner comme arguments en faveur d'une certaine conclusion » (Nølke 2001 :296). *Seulement* est devenu un connecteur qui impose une lecture anti-orientée même quand les situations mises en relation font allusion à des propriétés qui peuvent paraître favorables comme c'est le cas dans :

(10) *Cette maison a une terrasse, seulement elle a une piscine.*

Avec cet énoncé, à première vue paradoxal, on est obligé de comprendre soit que le fait d'avoir une terrasse est un argument défavorable qui est corrigé par le fait d'avoir une piscine, soit l'inverse.

Dans les emplois comme connecteurs, *seulement* et *simplement* n'étant plus focalisants, il y a une relaxation des contraintes de projection paradigmatique dans la mesure où les adverbes ne portent plus sur un constituant de l'énoncé mais sur l'énoncé entier et sur la situation à laquelle il réfère. Il est probable que le passage à l'emploi en tant que connecteur ait été favorisé, dans un premier temps, par des usages mettant en jeu des attributs relevant d'un même domaine, comme c'est le cas dans (8), (9) et (10), où il est question des commodités attachées à une maison. Mais, une fois le pas franchi, rien ne s'opposait à une extension des domaines concernés. C'est précisément ce que prédit le modèle de la grammaticalisation : tout processus de grammaticalisation passerait par une extension progressive des contextes dans lesquels une expression peut s'employer. D'où des emplois beaucoup plus ouverts comme (11), (12) où les propriétés mises en balance relèvent de champs sémantiques différents :

(11) *Cette maison n'est pas très grande, seulement elle a une terrasse.*

(12) *Cette maison est loin du centre ville, seulement elle a une terrasse.*

Avec *mais* qui est une conjonction à part entière, la relaxation est maximale : *mais* n'impose plus de contraintes du tout quant aux domaines mis en contraste. Cette gradation est sensible dans (13a) et (13b). *Seulement* et plus encore *simplement* ne sont pas d'un usage aussi aisé, leur emploi devient difficile dès que le lien entre les domaines sollicités est moins évident :

(13a) *Paul ne m'a pas souhaité mon anniversaire mais/seulement/simplement/ il m'a envoyé des fleurs.*

(13b) *Paul ne m'a pas souhaité mon anniversaire mais/ ?seulement / ?? simplement je ne lui en veux pas.*

Les facteurs pesant sur l'acceptabilité des emplois comme (13b) sont difficiles à préciser. Le fait qu'il y ait une continuité référentielle comme dans (13a) facilite certainement l'usage de *seulement* et de *simplement*. Dans (14b), où il y a un changement de sujet d'un énoncé à l'autre et où le calcul des inférences contextuelles anti-orientées requis pour l'interprétation de la relation d'opposition devient un peu plus complexe, *seulement* passe sans difficultés, alors que *simplement* paraît moins naturel :

(14a) *Je ne suis pas en colère, mais/seulement/simplement je suis déçu*

(14b) *Je ne suis pas en colère, mais/seulement/?simplement tu m'as déçu*

Le maintien du topique de discours n'est cependant pas une condition absolue d'emploi de *seulement* et de *simplement* comme on le voit bien avec (15) qui ne soulève aucune difficulté :

(15) *La soirée s'est bien passée mais/seulement/simplement Paul a trop bu.*

Par contre, lorsque le second énoncé n'a pas la même valeur d'acte de langage que le précédent, *mais* passe sans difficulté alors que *seulement* et plus encore *simplement* deviennent problématiques (16), voire carrément inacceptables (17b):

(16) *J'irais bien à la pêche mais/ ?seulement/ ?? simplement est-ce que Paul ne va pas être vexé ?*

(17a) *Je ne l'avais pas regardée avec attention tout à l'heure, mais était-il possible que je fusse passé sous ce portique ? (M. Butor, cité Grevisse-Goosse 1994 :585)*

(17b) *Je ne l'avais pas regardée avec attention tout à l'heure, ??* seulement /*simplement était-il possible que je fusse passé sous ce portique ?*

III. *Seulement (simplement) versus uniquement*

A l'encontre de *seulement* et de *simplement*, l'adverbe *uniquement*⁵ ne se prête pas à des emplois comme connecteur, ainsi qu'on le voit bien dans:

(18) *Louise a offert un roman à Paul. Seulement/simplement/*uniquement, il ne lit que des bandes dessinées.*

La question qui se pose est de savoir pourquoi *uniquement* qui est typiquement restrictif et qui commute avec *seulement/simplement* dans les emplois de ce type, n'a pas suivi la même évolution que ceux-ci. L'explication de cette différence tient, comme nous voudrions le montrer, au fait que *uniquement* exprime une restriction qui demeure strictement quantitative, alors qu'avec *seulement* et *simplement* cette étape débouche sur une évaluation qualitative. Cette différence ne se traduisant pas toujours de la même façon avec *seulement* et *simplement*, nous n'allons comparer le fonctionnement de *uniquement* avec celui de *seulement*⁶. Dans la série d'énoncés isolés qui suivent ne sont acceptables que *seulement* et *simplement* :

(19a) *L'eau fait seulement/simplement/*uniquement 14 degrés.*

(19b) *Il est seulement/*uniquement 8 heures moins le quart.*

(19c) *Paul gagne seulement/*uniquement 1000 euros par mois.*

(19d) *Paul dort seulement/*uniquement 5 heures par nuit.*

Cela tient au fait que *uniquement* localise un référent sur une échelle et implique qu'il ne peut être positionné ailleurs, sans toutefois que cette implication requière l'unicité : on peut aussi bien dire de Marie qu'elle a *uniquement* un enfant/une fille ou qu'elle a *uniquement* deux enfants/filles (sans donc qu'ils soient uniques au sens arithmétique du terme). *Uniquement* partage ce trait avec *seulement* restrictif. Toutefois, *seulement* ne se contente pas, dans ce genre d'emplois, de localiser un référent en un point unique d'une échelle : contrairement à *uniquement*, il suppose une évaluation qualitative entre la situation avérée et une classe de situations contrefactuelles. Par exemple, dans (19a), la présence de *seulement* suffit à indiquer que le locuteur considère la température indiquée comme insuffisante pour la baignade. *Uniquement* est inacceptable dans ce genre de contexte parce qu'il localiserait la température de l'eau à un certain endroit sur le thermomètre tout en suggérant que l'eau pourrait au même

⁵ *Exclusivement* se comporte en partie comme *uniquement* mais nous nous limiterons à *uniquement*. Sur la différence entre *seulement* et *uniquement*, cf. Gezundhajt (2000).

⁶ Le fait que *simplement* semble moins naturel que *seulement* dans (19b) et (19d) tient à la persistance de son sens d'adverbial de manière. Sur ce point cf. Charolles et Lamiroy (à par.).

moment occuper d'autres positions sur l'échelle des températures. Or l'eau ne peut faire à la fois x, y et z degrés. En d'autres termes, *uniquement* est proche du *ou* exclusif alors que *seulement* l'est du *ou* inclusif dans le sens où ce dernier conduit à envisager à la fois ce qui se passe quand l'eau fait x degrés, et ce qui se passerait si elle faisait x+n degrés.

Affirmer de Paul qu'il fume seulement le cigare, c'est dire qu'il fait partie des fumeurs de cigare (sens que *seulement* partage avec *uniquement*), mais la présence de l'adverbe force à considérer cette assertion comme inversant l'orientation argumentative associée au fait qu'il fume, cette inversion pouvant se faire soit en sa faveur ('il fume, mais seulement le cigare') soit en sa défaveur ('s'il arrêtait de fumer le mérite ne serait pas aussi considérable que s'il fumait autre chose en plus du cigare'). Cette exploitation argumentative n'est pas inscrite dans le sens de *uniquement*, qui se contente d'une évaluation purement quantitative où la personne est catégorisée comme occupant une place et une seule dans la catégorie des fumeurs. C'est la polarisation qualitative propre à *seulement* qui lui a permis de se grammaticaliser en tant que connecteur, au contraire de *uniquement* qui, ne satisfaisant pas cette condition, n'a pas pu adopter de fonction connective.

Conclusion

Les observations rassemblées dans cet article consacré aux adverbes *seulement*, *simplement* et *uniquement* sont une contribution à l'étude de la grammaticalisation, l'objectif étant de comprendre comment les deux premiers ont pu s'émanciper de leur valeur lexicale originelle pour assumer, dans le français actuel, des fonctions à l'échelle du discours et passer du côté de la grammaire.

Dans cet article nous nous sommes intéressés aux facteurs sémantiques et pragmatiques susceptibles d'expliquer cette évolution. Dans un premier temps, nous avons cherché à comprendre comment le fait que *seulement* et *simplement* se prêtent à des emplois restrictifs a pu faciliter leur passage à des usages dans lesquels ils fonctionnent comme des connecteurs oppositifs, suivant un parcours bien connu dans la théorie de la grammaticalisation (cf. notamment Fraser 1990, Traugott 1995b). Nous avons défendu à ce propos l'hypothèse que ce passage est lié au fait que, dès leurs emplois restrictifs, ces adverbes prennent une valeur comparative qui débouche sur une évaluation quantitative puis qualitative des situations dénotées par les énoncés dans lesquels ils figurent. Lorsque *seulement* et *simplement* remontent en tête d'énoncé, ils n'ont plus de portée ciblée, de sorte que la comparaison ne peut se faire que globalement, avec une situation qui vient d'être mentionnée, d'où l'emploi comme connecteur. Comme toutefois le sens restrictif persiste, l'évaluation qualitative demeure, d'où la valeur oppositive et le fait que, dans les emplois de ce type, *seulement* et *simplement*, en position initiale, commutent avec *mais*. Une fois ce stade atteint, les deux adverbes peuvent, comme on l'a vu, se prêter à des emplois très ouverts, sans toutefois atteindre le degré de liberté que l'on observe avec *mais*. Partant de ce schéma d'ensemble, nous avons montré, pour finir, que si *uniquement* n'est pas devenu un connecteur oppositif, c'est parce qu'il ne met en jeu qu'une évaluation quantitative et se contente de catégoriser la situation dénotée par l'énoncé dans lequel il figure. Le fait qu'un adverbe ait un sens restrictif est donc une condition nécessaire mais pas suffisante pour qu'il évolue vers un emploi de connecteur oppositif : il faut tenir compte, crucialement, du type de restriction qu'il impose.

Références bibliographiques

- ANSCOMBRE J-C. et DUCROT O. (1977), « Deux mais en français ? », in *Lingua* 43 : 23-40.
 BONAMI, O. GODARD, D., KAMPERS-MANHE, B. (2003), « Adverb Classification », in CORBLIN, F. ET DE SWART, H. (Eds), *Handbook of French semantics*, CSLI, Stanford.

- CHAROLLES M. et LAMIROY B. (à par.), « Du lexique à la grammaire : *seulement, simplement, uniquement* », *Cahiers de Lexicologie*.
- CORNULIER De B. (1985), *Effets de sens*, Minuit, Paris
- DUCROT O. et VOGT (1980), « De *magis* à *mais* : une hypothèse sémantique », in *Revue de linguistique romane* 71-72 : 317-341.
- FRASER, B. (1990), « An approach to discourse markers », in *Journal of Pragmatics* 14: 383-395.
- GEZUNDHAJT, H. (2000), *Adverbes en –ment et opérations énonciatives*, P. Lang, Berne
- GROSS, M. (1990), *Syntaxe de l’adverbe*, Asstril, Paris.
- GUIMIER, C. (1996), *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en –ment*, Ophrys, Paris.
- HEINE, B. et KUTEVA T. (2002), *World lexicon on grammaticalization*, Cambridge University Press, Cambridge.
- HEINE, B. et KUTEVA T. (2005), *Language contact and grammatical change*, Cambridge University Press, Cambridge.
- HOPPER, P. 1993. On some principles of grammaticization. In: Hopper, P. & Traugott, E. (eds.), 17-35.
- HOPPER, P. & TRAUGOTT, E. (eds.) 1993. *Grammaticalization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- LAMIROY, B. (2003), « Grammaticalisation et Comparaison de langues », in *Verbum* XXV/3 : 411-431.
- LAMIROY B. et CHAROLLES M. (2004), « Des adverbes aux connecteurs : *simplement, seulement, malheureusement, heureusement* », in *Travaux de linguistique* 49 : 57-79.
- LAMIROY B. et CHAROLLES M. (à par.), « From Adverbs to Connectives. A French case study », *Functions of Language*.
- LEHMANN, C. (1995), *Thoughts on Grammaticalization*, Lincom, München.
- MEILLET A. (1912), « L’évolution des formes grammaticales », in *Linguistique historique et linguistique générale*, Champion, Paris : 130-149.
- MOLINIER, C., LEVRIER, F. (2000), *Grammaire des adverbes. Description des formes en –ment*, Droz, Genève.
- MØRDRUP, O. (1976), « Une analyse non transformationnelle des adverbes en –ment », in *Revue Romane* numéro spécial 11.
- NØJGAARD, M. (1992), *Les adverbes en français : essai de description fonctionnelle*, Munksgaard, Copenhague.
- NØLKE, H. (1990), « Les adverbiaux contextuels: problèmes de classification », in *Langue française* 88 : 12-27.
- NØLKE, H. (1991), *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Kimé, Paris.
- PIOT, M. (1993), « Les connecteurs du français », in *Linguisticae Investigationes* XVII/1 : 141-160.
- PIOT, M. (1998), « L’adverbe conjonctif *seulement* », in M.Bilger, K.Van den Eynde, F.Gadet (Eds), *Analyse linguistique et approches de l’oral*, Peeters Paris – Leuven : 249-256.
- TRAUGOTT, E. (1989), « Pragmatic Strengthening and Grammaticalization », in *Proceedings of the 14th Annual Meeting of the Berkeley Linguistic Society* : 406-416.

- TRAUGOTT, E. (1995a), « Subjectification in grammaticalization », in Stein, S. et Wright, S. (Eds), *Subjectivity and subjectivisation*. Cambridge : Cambridge University Press.
- TRAUGOTT, E. (1995b), « The role of the development of discourse markers in a theory of grammaticalization », paper presented at ICHL XII, Manchester.